

*Attribution de temps*

des modifications à la Loi sur les brevets, afin que les simples Canadiens sachent à quelles majorations de prix ils doivent s'attendre. Le parti d'en face a prôné durant des années la liberté d'information pour les Canadiens. Maintenant qu'il forme le gouvernement, pourquoi leur refuse-t-il cette information? Pourquoi ce secret? Pourquoi le ministre ne publie-t-il pas les études d'impact? Pourquoi ne dit-il pas aux Canadiens ce qu'il sait à propos de ce qu'il adviendra des prix des médicaments? De quoi le ministre a-t-il peur? Le secrétaire parlementaire dit qu'il a peur de Harvie.

● (1250)

La deuxième chose que nous voulons, c'est qu'un comité parlementaire aille tenir des audiences dans les villes canadiennes pour étudier les répercussions du projet de loi. Qu'est-ce que le gouvernement trouve à redire à l'idée d'un comité itinérant qui permettrait aux Canadiens ordinaires de faire connaître leur opinion? Les Canadiens ordinaires ne peuvent venir à Ottawa pour se faire entendre. La plupart n'ont pas les moyens de venir ici.

**M. Andre:** C'est pour cela que nous avons été élus.

**M. Nystrom:** Le ministre dit que c'est pour faire cela que nous avons été élus députés. On a tenu des audiences publiques d'un bout à l'autre du pays sur des questions importantes à de nombreuses occasions au cours de la présente législature. Le printemps dernier, un comité a tenu des audiences dans cinq ou six villes au sujet d'un régime de double prix pour le blé. Je crois que la mesure à l'étude est suffisamment importante pour que l'on organisme des audiences publiques dans toutes les régions afin que les Canadiens aient leur mot à dire sur la façon dont le projet de loi devrait être élaboré. Je ne vois rien de mal à cela. Je ne sais pas pourquoi le parti conservateur veut faire obstacle à la liberté d'expression des Canadiens. C'est exactement ce que fait le gouvernement en présentant cette motion d'attribution de temps et en nous refusant le droit de parcourir le pays à cette fin.

[Français]

Monsieur le Président, je connais beaucoup de personnes et il y avait beaucoup de personnes qui ont signé des pétitions partout au Canada. Chez moi, en Saskatchewan, il y avait des milliers de personnes qui ont signé des pétitions et qui disaient qu'elles avaient peur de l'augmentation des prix des médicaments au Canada. Elles voudraient avoir la possibilité d'audiences publiques en Saskatchewan et c'est la même chose au Québec, les Québécois et les Québécoises veulent avoir des audiences publiques à Montréal, à Québec même, afin de présenter leurs opinions au gouvernement.

Nous avons ici 58 députés conservateurs fédéraux du Québec, et je me demande pourquoi les députés québécois ne veulent pas avoir les audiences publiques chez eux afin de recevoir les présentations des points de vue des électeurs.

[Traduction]

Il n'est que normal de donner aux Canadiens ordinaires l'occasion d'exprimer leur point de vue sur un projet de loi aussi important.

Le gouvernement va amputer le débat. Il va nous accorder quelques heures de plus pour le débat de deuxième lecture. Un comité étudiera ensuite le projet de loi, probablement ici même

à Ottawa. Les organismes de l'Ouest qui représentent les gens ordinaires et les pauvres ne peuvent venir ici pour présenter leurs instances. Les Canadiens ordinaires ont le droit d'exprimer leur point de vue devant des comités parlementaires.

**Une voix:** Ils le feront.

**M. Nystrom:** Le député dit qu'ils le feront. Mais rien ne nous garantit que le comité parcourra le pays et entendra les Canadiens ordinaires. Ce sont des Canadiens ordinaires qui nous ont élus, et ils ont le droit d'exiger que ce comité parlementaire se rende dans leur région, afin qu'ils puissent faire connaître leurs points de vue.

Ainsi, je ne peux souscrire à l'attribution du temps et je suis fort surpris que le parti conservateur le fasse. Il n'y a eu que trois heures de débat à l'étape de la deuxième lecture. Je voudrais que le ministre ou son secrétaire parlementaire nous citent tous les précédents qu'ils peuvent trouver où un gouvernement a avisé la Chambre qu'il allait appliquer la clôture après seulement trois heures de débat. Sauf erreur, il y a peu d'exemples de ce genre. Je me demande pourquoi ce parti, qui a prôné la liberté d'information et une plus grande démocratie, souhaite mettre fin au débat à ce stade-ci.

En conclusion, monsieur le Président, je vous garantis que le Nouveau parti démocratique tiendra ses propres audiences d'un bout à l'autre du pays. Nous ferons tout en notre pouvoir pour mobiliser l'opinion publique contre ce projet de loi, qui augmentera le prix que les Canadiens ordinaires devront payer pour leurs médicaments et les produits pharmaceutiques. Si les Canadiens ordinaires combattent cette mesure, nous parviendrons au résultat que nous avons obtenu dans le cas du projet de loi tendant à désindexer les pensions de vieillesse, en juin 1985. Les Canadiens n'oublieront pas cela lors de la prochaine campagne électorale.

**M. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, je ne répéterai pas les observations du vice-premier ministre (M. Mazankowski) au sujet du gaspillage de temps, observations qui ont réduit à néant les arguments du député de Yorkton—Melville (M. Nystrom) avant même qu'il ne les présente. On peut se demander où le député était lorsque le vice-premier ministre a parlé des heures et des journées gaspillées par l'opposition.

Les députés de l'opposition ont utilisé une autre tactique tendant à retarder les délibérations, qui mérite d'être gardée en mémoire par tous ceux qui reconnaissent l'importance fondamentale de notre régime démocratique. J'ai eu la courtoisie d'informer les partis d'opposition que j'entendais proposer la première lecture de ce projet de loi le 6 novembre. Je n'avais pas à le faire. Nous aurions pu présenter ce projet de loi en première lecture sans avertissement. Cependant, j'ai eu cette courtoisie. Or, le NPD en a profité pour tenter d'empêcher le gouvernement de présenter son projet de loi.

**M. Orlikow:** C'est vrai.

**M. Andre:** Cela ne s'est jamais produit dans notre régime démocratique auparavant.

**M. Orlikow:** Nous n'avons jamais été saisis d'un aussi mauvais projet de loi.